

16ème législature

Question N° : 17882	De Mme Marie Pochon (Écologiste - NUPES - Drôme)	Question écrite
Ministère interrogé > Éducation et jeunesse		Ministère attributaire > Éducation et jeunesse
Rubrique >enseignement	Tête d'analyse >Données disponibles relatives à l'éducation au contact de la nature	Analyse > Données disponibles relatives à l'éducation au contact de la nature.
Question publiée au JO le : 21/05/2024 Question retirée le : 11/06/2024 (fin de mandat)		

Texte de la question

Mme Marie Pochon interroge Mme la ministre de l'éducation nationale et de la jeunesse sur la place de la nature dans le cursus scolaire des enfants. Il est indéniable que le contact de la nature revêt une importance cruciale dans la formation des jeunes citoyens conscients et responsables de leur impact sur l'environnement, à la lumière des conclusions du groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat (GIEC), de la plateforme intergouvernementale sur la biodiversité et les services écosystémiques (IPBES) et du Haut conseil pour le climat. Il est désormais clair que la crise climatique et la perte de biodiversité exigent des réponses éducatives adaptées et profondes. L'éducation au contact de la nature va au-delà de la sensibilisation aux enjeux environnementaux, en cela que les jardins potagers, les classes de découverte ou l'école hors les murs en sont la traduction pratique et créent une connexion émotionnelle et intellectuelle avec la biodiversité, encourageant ainsi une meilleure compréhension de cette réalité souvent effacée de leur quotidien, en particulier pour les citadins et par là des attitudes et des comportements plus respectueux de l'environnement. Or force est de constater que le cursus scolaire manque de ressources et d'actions concrètes visant à promouvoir l'éducation à, par et dans la nature. Révélateur de ce manque, il semble ne pas exister de données chiffrées et territorialisées (en distinguant les niveaux maternelle, primaire, collège et lycée) concernant par exemple : le nombre de potagers pédagogiques mis en place dans les écoles, le nombre de sorties nature organisées dans le cadre scolaire et le nombre de classes vertes organisées dans les écoles. Ainsi, elle lui demande de bien vouloir présenter les données dont elle dispose ainsi qu'une analyse de leur évolution, afin de permettre un suivi dans le temps de l'engagement de son ministère en faveur de l'éducation au contact de la nature et par là d'identifier les zones où les initiatives en faveur de cette forme d'éducation pourraient être renforcées.